



INSCRIPTION STAGES 2019 - 2020 CROQUIS URBAIN IN SITU, PARIS L'Atelier de la Salamandre

NOM, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Cochez les stages choisis

Avoir de belles intentions : l'art de composer. Cadres de circonstance <i>Louvre-Rivoli</i>	Samedi 28 septembre 2019 10h00-13h00	45 €	
Scènes de vie, ville en scène. <i>Montmartre comme vous ne l'avez jamais vu !</i>	Samedi 5 octobre 2019 10h00-16h00	80 €	
Les gens, sans complexes <i>Le 104 (19^{ème})</i>	Samedi 11 janvier 2020 14h00-17h00	45 €	
Les toits de Paris, un panorama urbain <i>Passerelle du Centre Georges Pompidou</i> Entrée : 5 euros	Samedi 22 février 2020 13h00-16h00	45 €	
Drink and Draw Scènes de café autour d'un verre. <i>Un café parisien (lieu à définir)</i>	Samedi 7 mars 2020 15h00-18h00	45 € + conso	
Espèce d'espace, dessinez en perspective en toute simplicité. <i>Palais-Royal</i>	Samedi 28 mars 2020 10h00-13h00	45 €	
Scènes de vie, ville en scène. <i>La Villette, Canal de l'Ourcq</i>	Samedi 25 avril 2020 10h00-16h00	80 €	
Aquarelle directe, la franchise du geste. Focus sur le végétal dans la ville. <i>Parc des Buttes Chaumont</i>	Samedi 9 mai 2020 10h00-13h00	45 €	
Quand la couleur guide le regard. Focus sur l'aquarelle et ses contrastes. <i>Parc de Bercy</i>	Samedi 6 juin 2020 10h00-13h00	45 €	
Le reportage graphique, la trame narrative. <i>La Butte aux Cailles</i>	Samedi 13 juin 2020 10h00-16h00	80 €	
TOTAL			

Modalités d'inscription et de règlement : règlement par chèque libellé à l'ordre de l'Atelier de la Salamandre. Les stages sont confirmés au plus tard une semaine avant la date prévue.

Le client reconnaît avoir été pleinement informé des conditions générales de vente de l'Atelier de la Salamandre.

Fait à

le

Signature

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Delphine : 06 64 28 14 97

Conditions générales de vente

Stages Croquis in situ / Carnet de voyage et Urban Sketching à Paris

Atelier de la Salamandre

Article 1

L'Atelier de la Salamandre s'engage à fournir une prestation pédagogique d'enseignement selon le programme et la durée figurant dans le descriptif du stage.

L'Atelier de la Salamandre ne peut être tenu pour responsable des retards, imprévus de toutes natures et autres circonstances indépendantes de sa volonté qui réduiraient le temps du stage.

Article 2

Conditions de règlement

- L'inscription au stage sera validée à réception du paiement de la totalité du ou des stages.

Article 3

Si le stage nécessite des prestations de transports, d'hébergement ou de toute autre nature que ce soit, celles-ci devront être souscrites par le client et seront placées sous sa seule responsabilité.

- Si le client souscrit à des prestations annexes avant la confirmation du stage, le client ne saurait exiger de l'Atelier de la Salamandre un quelconque dédommagement en cas d'annulation du stage pour toute raison que ce soit.
- Après confirmation du stage : en cas d'annulation de la prestation de stage suite à un empêchement de quelque nature que ce soit, dûment avéré et concernant l'intervenant ou l'un de ses proches (conjoint, enfant, parent), le client ne pourra invoquer l'annulation de son stage comme cause automatique de résiliation sans frais de ses prestations parallèlement acquises. Si le client préfère renoncer à celles-ci, les prestataires appliqueront alors leurs conditions d'annulation.*

**Sauf assurance spécifique, les frais d'annulation resteront à la charge du client.*

Article 4

Annulation

Aucun dédommagement ne sera versé en cas d'annulation de part et d'autre.

- Si annulation par le client à 30 jours ou plus de la date de commencement du stage, celui-ci perdra 50 % du montant total du ou des stages.
- Si annulation par le client à moins de 15 jours de la date de commencement du stage, celui-ci perdra l'intégralité du montant du ou des stages.
- Si annulation par l'Atelier de la Salamandre, celui-ci remboursera l'intégralité des sommes versées au titre de la prestation pédagogique.